

PROCURATION

Le/la soussigné(e) :

Nom :

Numéro d'actionnaire :

Domicile :

Parc éolien :

Actionnaire de actions de catégorie B de la société coopérative CoGreen sise Boulevard Simon Bolívar, 36 à 1000 Bruxelles, ayant pris connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires convoquée le vendredi 21 juin 2024 à 10 heures, déclare désigner comme son mandataire spécial

Nom :

actionnaire de la société coopérative CoGreen

Numéro d'actionnaire :

Domicile :

Parc éolien :

pour représenter l'actionnaire susmentionné à cette Assemblée Générale Ordinaire, participer aux délibérations, exprimer son vote, prendre toutes les mesures nécessaires et signer les documents, y compris le procès-verbal, dans le cadre de cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour de l'Assemblée Général Ordinaire a été arrêté comme suit :

1. Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2023
2. Rapport du commissaire sur l'exercice 2023
3. Comptes annuels (bilan, comptes de résultats et annexes) et affectation du résultat pour l'exercice 2023
4. Décharge aux administrateurs
5. Décharge au commissaire
6. Mandats

..... 2024

NB : Dater et faire précéder la signature de la mention « Bon pour Pouvoir » (sauf dans le cas d'une signature électronique).